

possible la collaboration et les conseils des autorités provinciales en matière d'instruction publique, ainsi que des organismes et institutions qui s'occupent d'enseignement, afin d'assurer l'heureuse exécution de ce que la Chambre considérera sûrement comme une disposition judicieuse et opportune.

Le gouvernement espère aussi profiter des conseils et de l'expérience de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, mieux connue sous le nom d'UNESCO, lorsqu'il instituera et appliquera ce nouveau programme. Le mois prochain, une conférence aura lieu sous l'égide de l'UNESCO à Addis-Abéba. Elle examinera les besoins des États d'Afrique dans le domaine de l'instruction publique et élaborera des programmes pour y répondre dans les années à venir. Le gouvernement a l'intention de donner suite à l'invitation qui lui a été faite d'envoyer un observateur canadien à ces réunions afin de se rendre compte par lui-même des problèmes que pose l'instruction publique dans ces contrées. Les renseignements obtenus à la conférence finiront par être des plus utiles en nous facilitant l'élaboration et l'heureuse exécution du programme canadien.

Règlement au Laos

Le 25 avril, M. Green a fait la déclaration suivante à la Chambre des communes:

Je désire informer la Chambre que les coprésidents de la Conférence de Genève en sont maintenant venus à un accord sur les mesures à prendre en vue d'arriver à un règlement au Laos. Hier, le 24 avril, les Gouvernements du Royaume-Uni et de l'Union soviétique ont lancé un appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et prié toutes les autorités militaires, les partis et les organisations qui combattent au Laos de mettre fin aux hostilités et d'entamer des négociations en vue d'un cessez-le-feu.

Au même moment, les coprésidents envoyaient un message au premier ministre de l'Inde l'informant qu'ils avaient demandé un cessez-le-feu et lui proposant de convoquer à New-Delhi la Commission internationale de surveillance pour le Laos. Dans l'idée des coprésidents, la Commission devra tout d'abord—et ici je reprends les termes de leur message commun du 24 avril:

Discuter la question des tâches et des fonctions à lui confier après le cessez-le-feu au Laos et faire rapport comme il convient aux coprésidents, qui analyseront ce rapport et instruiront ensuite la Commission de ce qu'elle devra faire en allant au Laos surveiller le cessez-le-feu.

Les coprésidents sont également convenus d'une conférence internationale qui devrait se tenir à Genève le 12 mai, en vue d'un règlement du problème laotien. Les pays qui ont été invités à la conférence sont ceux qui avaient participé à la Conférence de Genève en 1954, c'est-à-dire le Royaume-Uni, l'Union soviétique, les États-Unis, la Chine communiste, la France, le Nord-Vietnam, le Sud-Vietnam,